

■ **Dubi Jean-Frédéric**, à Estavayer-le-Lac, raison individuelle, exploitation du restaurant de l'Hôtel-de-Ville (FOSC du 17.05.2000, p. 3325). Par ordonnance du 11.07.2002, le président du Tribunal civil de la Broye a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 146 du 23.07.2002
(00587218)